



photo

FICHE INDIVIDUELLE D'ADHESION

Section : Loisir Adulte Pépinière Compétition
 1^{ère} inscription au club Ré-inscription N° de licence :.....

Identité du Patineur

Nom :..... Prénom :.....
Nationalité :..... Femme Homme
Date de naissance / / Ville de naissance :.....
Email (merci d'écrire lisiblement):@.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone portable :..... Téléphone fixe :.....

Coordonnées du Représentant Légal

Qualité : Père Mère :..... Profession :.....
Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
(si différente de celle du patineur).....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone portable 1 :..... Téléphone portable 2 :.....

DROIT A L'IMAGE

Le représentant légal autorise le club du Patinage Artistique de Neully-sur-Marne à utiliser gracieusement mon image, ou bien celle de l'enfant mineur ci-dessus nommé. Cela à des fins publicitaires, en son propre nom ou au nom du PANM, sur n'importe quel support, Internet compris (site du club, facebook du club). Nous nous engageons à n'entreprendre aucune poursuite et à ne pas demander de dédommagement de quelle nature qu'il soit, si l'utilisation reste dans les limites décrites ci-dessus.

Le :.....Signature :.....

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise les dirigeants ou le professeur du Club du P.A.N.M à prendre toutes les décisions en mon nom, et notamment l'appel des secours (pompiers, ambulances) et l'hospitalisation, en cas d'accident.

Le :.....Signature :.....



**MODE DE REGLEMENT
A REMPLIR PAR LE BUREAU**

NOM : **Prénom :**

SECTION : Loisirs Adulte Pépinière Compétition

Type de licence : kids Fédérale Compétition

Tarif à l'année :

Modalité de règlement :

Nous acceptons les chèques, chèques vacances, bon caf, prélèvement automatique

1 fois 2 fois 3 fois 4 fois..... 9 fois (uniquement pour les compétitions)

	Montant	Date	Moyen de règlement
Versement 1			
Versement 2			
Versement 3			
Versement 4			
Versement 5			
Versement 6			
Versement 7			
Versement 8			
Versement 9			

Pièces complémentaires : 2 photos d'identités – 1 certificat médical de moins de 3 mois ou le questionnaire médical rempli si le patineur était licencié l'année dernière.

Toute année est due en son intégralité, le club ne rembourse pas les cotisations en cours d'année sauf après délibération entre les membres du bureau.

Impossibilité de monter sur glace si le dossier est incomplet

Signature Date :